

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 06 juillet 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS le 06 juillet, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mardi 27 juin 2023, s'est réuni à la salle polyvalente du Bourget en Huile, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 44

Nombre de membres votants : 57

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN		E. SANDRAZ	X
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD			X
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD		J-F. CLARAZ	X
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET	X		
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES		J.F. DUC	X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		

David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		B. SANTAIS	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J.P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE		J-L. BENETTI	X
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		F. VILLAND	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE		C. LEVANNIER	X
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY		M. BOUVIER	X
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY		M. POMA	X
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY		R. SAINT GERMAIN	X
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY		S. SCHNEIDER	X
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE		D. ATES	X
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX	X		

**120-2023 MARCHE D'EXPLOITATION DES SERVICES DE TRANSPORT A TITRE PRINCIPAL SCOLAIRE
DESSERVANT LES ECOLES PRIMAIRES, LES COLLEGES ET LES LYCEES (N°03bis-2023) : ATTRIBUTION
DES 31 LOTS CLASSES SANS SUITE APRES UNE PREMIERE CONSULTATION**

Rapporteur : Franck VILLAND

Il est rappelé que, depuis le 1er juillet 2021, la Communauté de communes Cœur de Savoie est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) et qu'à ce titre elle est compétente pour l'organisation des services de transport scolaire au sein de son ressort territorial.

Il est également rappelé que depuis le 1er janvier 2022 les services de transport scolaire des collégiens et élèves de primaire lui ont été transférés par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

La Région Auvergne Rhône-Alpes reste Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) pour les services de transport scolaire des lycéens sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Savoie, AOM également.

Néanmoins, dans un but d'organiser la desserte en transport au plus près du territoire, une convention de délégation partielle de compétence a été conclue entre les deux AOM et définit les modalités de l'organisation des transports scolaires de lycéens et la répartition des rôles de chacun des partenaires sur le territoire. C'est ainsi que la Région a délégué à Cœur de Savoie la maîtrise d'ouvrage et donc la passation et l'exécution des marchés.

Une procédure de consultation, sous forme d'appel d'offres ouvert, avait été engagée pour le renouvellement au 1^{er} septembre 2023 de 38 lignes de transport scolaire et la création de deux nouvelles lignes, représentant 37 lots au total. Au terme de cette procédure, seuls 6 lots ont été attribués (voir délibération n°95-2023 du 11 mai 2023), les autres lots ayant été classés sans suite car les offres proposées étaient inacceptables.

Une nouvelle consultation a été relancée sous forme de procédure avec négociation (article R.2124-3, 6° du Code de la Commande Publique), sur le profil acheteur de la Communauté de communes www.marches-securises.fr le 5 mai 2023. La procédure était restreinte aux seuls candidats ayant déposé une offre lors de la première consultation. La date limite de dépôt des offres a été fixée au 30 mai 2023 à 12h00.

Les critères de jugement des offres, énoncés dans le règlement de consultation, sont les suivants :

- Prix des prestations 60%
- Valeur technique 40%

Le marché, alloti en 31 lots, est passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes avec un montant maximum pour la durée totale du marché (4 ans), pour les 37 lots, fixé à 7 500 000 € HT.

Les 35 offres reçues pour l'ensemble des lots ont été analysées par les techniciens de la Communauté de communes. Une négociation a eu lieu avec les candidats, à la suite de laquelle ils ont remis une nouvelle offre.

Lors de la Commission d'Appel d'Offres du 19 juin 2023, le classement suivant a été acté (les lots attribués lors de la première consultation, grisés, ont été laissés pour mémoire) :

Lots	Services	Description	Entreprises attributaires	Montants HT pour 4 ans (estimation basée sur la capacité principale des cars)
1	services n°1013, 1020 et 1022	RPI Sainte Hélène du Lac / Les Mollettes / Laissaud	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	531 613,84 €
2	service n°1049	Ecoles de Saint Pierre d'Albigny	TRANS ALPES	124 705,24 €
3	service n°1073	Châteauneuf - RPI Coise / Châteauneuf	EUROPE AUTOCARS	145 388,44 €
4	service n°1076	Coise (Venthonnex) - RPI Coise / Châteauneuf	EUROPE AUTOCARS	186 571,36 €
5	service n°1069	Chamousset - RPI Chamoux-sur-Gelon / Villard-Léger	TRANS ALPES	230 000,52 €
6	service n°1071	Hauteville - RPI Chamoux-sur-Gelon / Villard-Léger	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	235 427,08 €

7	service n°1072	Villard-Léger - RPI Chamoux-sur-Gelon / Villard-Léger	TRANS ALPES	123 921,28 €
8	service n°1075	Chamoux-sur-Gelon / Bourgneuf - RPI Chamoux-sur-Gelon / Villard-Léger	PULLMAN SAVOYARD	133 617,92 €
9	service n°1063	La Table / Le Pontet - Ecole de Le Bourget en Huile	EUROPE AUTOCARS	195 634,16 €
10	service n°1014	Laissaud - Collège Notre Dame de La Villette à La Ravoire	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	275 226,00 €
11	service n°1001	Châteauneuf - Collège Pierre et Marie Curie à Montmélian	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	222 474,00 €
12	service n°1002	Planaise - Collège Pierre et Marie Curie à Montmélian	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	222 838,00 €
13	service n°1003	Les Mollettes - Collège Pierre et Marie Curie à Montmélian	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	206 766,00 €
14	service n°1004	Chignin - Collège Pierre et Marie Curie à Montmélian	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	187 194,00 €
15	service n°1005	Myans (Chacuzard) - Collège Pierre et Marie Curie à Montmélian	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	200 879,00 €
16	service n°1007	Porte-de-Savoie (Saint André) - Collège Pierre et Marie Curie à Montmélian	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	214 823,00 €
17	service n°1008	Chamousset - Collège Pierre et Marie Curie à Montmélian	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	247 737,00 €
18	service n°1016	Laissaud - Collège Pierre et Marie Curie à Montmélian	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	229 390,00 €
19	service n°1019	Porte-de-Savoie (Douane) - Collège Pierre et Marie Curie à Montmélian	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	223 664,00 €
20	service n°1021	Myans (Bellisay) - Collège Pierre et Marie Curie à Montmélian	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	205 520,00 €
21	service n°1041	Cruet - Collège Les Frontailles à Saint Pierre d'Albigny	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	228 998,00 €
Lots	Services	Description	Entreprises attributaires	Montants HT pour 4 ans (estimation basée sur la capacité principale des cars)
22	service n°1042	Fréterive - Collège Les Frontailles à Saint Pierre d'Albigny	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	209 090,00 €
23	service n°1043	Saint Jean de la Porte - Collège Les Frontailles à Saint Pierre d'Albigny	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	206 535,00 €
24	service n°1044	Bourgneuf - Collège Les Frontailles à Saint Pierre d'Albigny	TRANS ALPES	170 170,00 €
25	service n°1045	Châteauneuf (Colovron) - Collège Les Frontailles à Saint Pierre d'Albigny	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	213 528,00 €
26	service n°1052	Châteauneuf - Collège Les Frontailles à Saint Pierre d'Albigny	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	244 951,00 €
27	service n°1053	Chamousset - Collège Les Frontailles à Saint Pierre d'Albigny	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	215 439,00 €
28	service n°1054	Arvillard – Collège du Val Gelon à Valgelon-La-Rochette	EUROPE AUTOCARS	161 259,00 €
29	service n°1055	Le Pontet – Collège du Val Gelon à Valgelon-La-Rochette	EUROPE AUTOCARS	195 643,00 €
30	service n°1057	La Table (Le Villard) – Collège du Val Gelon à Valgelon-La-Rochette	EUROPE AUTOCARS	165 410,00 €

31	service n°1059	Chamoux-sur-Gelon – Collège du Val Gelon à Valgelon-La-Rochette	EUROPE AUTOCARS	172 893,00 €
32	service n°1068	Rotherens – Collège du Val Gelon à Valgelon-La-Rochette	EUROPE AUTOCARS	165 081,00 €
33	Service n°1009	Hauteville – Coise (correspondance services n°1032 et 1037)	TRANS ALPES	236 621,00 €
34	Service n°1047	Saint Pierre d'Albigny – Lycée du Granier et LP du Nivolet à La Ravoire	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	252 861,00 €
35	Service n°1051	Lycée Monge et LP du Nivolet – Châteauneuf (retour du soir)	SAVOIE AUTOCARS TRANSPORTS	147 329,20 €
36	Service n°1066	Chamoux-sur-Gelon – Lycée du Granier (La Ravoire)	EUROPE AUTOCARS	235 039,00 €
37	Service n°1067	Chamoux-sur-Gelon – Lycée Gaspard Monge (Chambéry) & LP du Nivolet (La Ravoire)	EUROPE AUTOCARS	230 454,00 €
TOTAL des 6 lots attribués le 11/05/2023 (pour mémoire)				1 144 512,80 €
TOTAL des 31 lots:				6 650 179,24 €
TOTAL des 37 lots:				7 794 692,04 €

Le marché prend effet au 1^{er} septembre 2023 pour un an, renouvelable trois fois par période d'un an, par tacite reconduction.

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres du 19 juin 2023 et l'analyse des offres conformément aux critères émis dans le règlement de consultation,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la CAO de retenir les entreprises citées ci-dessus en tant que titulaires du marché d'exploitation des services de transport à titre principal scolaire desservant les écoles primaires, les collèges et les lycées ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer les marchés d'exploitation des services de transport à titre principal scolaire desservant les écoles primaires, les collèges et les lycées relevant de la procédure avec négociation pour les lots n°1, 2, 3, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34 et 35, avec les entreprises citées ci-dessus et toutes pièces utiles au dossier, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales et à prendre toute mesure d'exécution relatives à ces marchés ;
- **APPROUVE** le montant pour les 31 lots de ce marché à 6 650 179,24 € HT pour 4 ans, portant globalement les 37 lots à 7 794 692,04 € HT pour 4 ans ;
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires au budget annexe « Transport de personnes » de la Communauté de Communes pour les années 2023 à 2027.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le Secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

La Présidente,



Béatrice SANTAIS

